



VENT DE GALERNE



Bulletin trimestriel – Saint Dyé-sur-Loire

N° 20-Décembre 2020

Horaires de la mairie

Réception du public :
Lundi, mercredi, jeudi
et samedi : de 10h à
12h
Mardi 14h à 18h
Vendredi 14h à 17h

Tel : 02-54-81-60-46
mairiestdyesurloire41@
wanadoo.fr

Agence postale communale

Mêmes horaires que la
mairie

Sommaire

- Les décorations de Noël
- Annulation du « Gouter des anciens »
- UNRPA « ensemble et solidaires »
- L'école : l'organisation de la pause méridienne
- Des travaux à l'école
- Le projet d'une « grange culturelle »
- Un nouveau site Internet communal
- Agenda des manifestations

Le mot du Maire :

Bonjour,

Cette année se termine, et nous sommes tous contraints de vivre avec de multiples précautions et une certaine retenue.

La situation de pandémie a nécessité de faire appel à vous pour maintenir l'école ouverte et pour pouvoir servir des plats chauds aux enfants, cela pendant les deux confinements. Et ce sera sûrement encore le cas en début d'année prochaine.

Merci à tous les bénévoles, aux professeurs avec lesquels nous avons travaillé pour le bien-être des enfants.

Depuis la fête de la Pierre et les 500 ans de Chambord, un groupe d'habitants se retrouve régulièrement afin de créer, d'animer et de décorer notre cité (fables de la Fontaine).

Un autre groupe de citoyens s'investit dans un jardin potager dont la production est à disposition de tous. Ils œuvrent dans le jardin dit "européen" où ils exposent aussi des créations artistiques, où un labyrinthe a été créé et bientôt d'autres projets.

Parmi les réalisations à venir :

- L'aire de service vélos dans la cour de la Maison de la Loire avec recharge de batteries, outils, fontaine à eau, et un WC public automatique dans la rue de Beaugecy. Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage communautaire, seront terminés pour la saison prochaine.
- La grange culturelle de la place de l'Eglise est en phase d'étude : détails du projet et aménagements intérieurs sont en cours d'examen. L'année 2021 sera celle de sa création.

Les fêtes de fin d'année approchent, avec des contraintes et des restrictions inhabituelles. Et les mesures de limitation à 6 personnes vont laisser des personnes seules chez elle, n'oublions pas de penser à elles.

Bonnes fêtes, faites attention à vous et à vos proches.

Le Maire
Didier Heitz



DECORATIONS DE NOEL :

En septembre, à l'initiative de quelques Déodatien, un atelier « décorations de Noël », ouvert à tous, a vu le jour afin de renouveler les décorations. Ce moment convivial, a remporté un franc succès auprès de toutes les tranches d'âge. En effet, enfants, parents, retraités ont apprécié ces instants de retrouvailles et de détente. Quelques séances ont même été effectuées avec les résidents de la maison de retraite des Tourelles.



Malheureusement la situation sanitaire n'a pas permis de faire perdurer cet atelier.

Cependant, les initiateurs ont continué à œuvrer pour que notre village puisse être décoré avec des objets de récupération et des matériaux naturels. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet atelier et particulièrement Madame et Monsieur Thérin, Madame Boulet, Monsieur Cuvelier pour tout le temps passé à la fabrication de ces objets.



Nous espérons que dès septembre 2021, nous pourrons, de nouveau, nous réunir pour continuer à produire de nouveaux sujets.

Si vous souhaitez vous débarrasser de certaines décorations (boules, guirlandes etc....), n'hésitez pas à nous contacter pour l'atelier de l'année prochaine.



Le traditionnel « goûter des anciens » est annulé cette année :

Chaque année, en fin d'année, est organisé un goûter pour les anciens du village et de la maison de retraite des « Tourelles ». Cette année, du fait de la pandémie, ce goûter qui est l'occasion pour nos anciens de manger plusieurs parts de bûches ou de tartes préparées par notre cuisinier scolaire, a dû être annulé.

La commune a donc décidé de le remplacer par un petit cadeau symbolique qui sera distribué à domicile, aux plus de 70 ans, tout en donnant un peu de travail à des artisans locaux dont l'activité est actuellement très ralentie.

De son côté l'UNRPA, « ensembles et solidaires » fait de même :

L'association a décidé de distribuer à chacun de ses adhérents un petit panier garni. Il ne faut pas oublier que Gilles son actuel président fut aussi le fondateur de la célèbre « Bourriche aux appétits ». On ne se refait pas !

Cette distribution aura lieu le 19 décembre dans la grange de la place de l'Eglise.

ECOLE ET ORGANISATION DE LA POSE MERIDIENNE :

Lors de la rentrée scolaire, le protocole sanitaire prévoyait uniquement la désinfection des classes une fois par jour, après les cours. Malheureusement, l'augmentation des cas de COVID à l'échelon national a nécessité la mise en place de nouvelles règles. Parmi celles-ci, le port du masque pour les élèves à partir de 6 ans, la séparation des différentes classes lors des récréations ainsi qu'à la cantine. Ainsi, à la cantine, deux services ont donc été mis en place afin d'assurer les distances de sécurité, pendant que l'autre moitié des enfants sont en récréation.

Un appel aux bénévoles a, de ce fait, été nécessaire afin de garantir la sécurité des enfants tant au moment du repas que de la récréation. En conséquence, nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont répondu à notre demande et sont présents chaque midi pour le service et la garde des enfants. Ces bénévoles, que nous remercions encore ont été : Patricia Guetrot, Marie Duboisset, Mireille Bizeray, Marie Neau, Ines Brunet, Hélène Chollet, Jean-Marie Ferrier, Astride Ridor, Magalie Roux, mais aussi Didier Heitz.

Malgré ces contraintes, le traditionnel repas de Noël est maintenu le vendredi 18 décembre et comme chaque année le Père-Noël distribuera des friandises à tous les enfants.

Des travaux à l'école :

Comme d'habitude les travaux à l'école occupent nos équipes. Actuellement, différents sujets sont en cours ou planifiés :

- Installation d'un visiophone à l'entrée principale : cet appareil sera particulièrement utile le soir lorsque les parents viendront reprendre leur enfant à la garderie. Ils pourront appeler la personne de garde, s'identifier et donner le nom de l'enfant. Celui-ci les rejoindra par la cour de récréation. Cela permet en particulier d'économiser une personne à la garderie, car dans le cas contraire, il faut une personne pour raccompagner l'enfant et une autre qui demeure à la garderie. Le dispositif sera complété par l'installation de projecteurs à led, sous le préau, afin de mieux éclairer la cour.
- Mise en place d'une clôture, sur le côté de l'école, coté cantine : dans le cadre du dispositif Vigipirate, des clôtures ont déjà été réhaussées, et différentes mesures de contrôle des entrées mises en place. Il s'avère aujourd'hui que ce côté de l'école doit avoir une protection renforcée, le long du chemin conduisant au « City Park ».
- Remplacement d'une partie des bardages de couverture des murs extérieurs de l'école : une partie de ces bardages, mal accrochés et détériorés par les intempéries doit être remplacée. Une demande de subvention a été faite au Conseil Départemental, et les travaux seront planifiés en fonction de sa date d'obtention.
- Et puis toujours de constants travaux d'entretien sur un bâtiment qui a aujourd'hui une trentaine d'années.



Le projet d'une « grange culturelle » à Saint-Dyé :

La grange communale sur la place de l'église est sous utilisée. Nous avons donc le projet de lui donner une autre vie en en faisant un lieu d'animation et d'exposition. Un dialogue avait été lancé sur ce sujet avec la Communauté de Communes car cela remplissait notre obligation donnée par la charte des « Petites Cités de Caractère » de disposer d'un lieu d'exposition, et cela appuyait le projet de la CCGC (Communauté de Communes du Grand Chambord) de faire de Chambord et de ses environs un « grand site classé de France ».

Les discussions avec la CCGC ont pris forme récemment.

- La commune restera propriétaire du bâtiment et les travaux d'aménagement seront financés par la CCGC. La commune ne participera qu'aux frais de fonctionnement (électricité, chauffage...)
- La gestion « culturelle » du lieu sera partagée :
 - o D'avril à septembre : le lieu sera géré par la CCGC et son responsable culturel qui y organisera pendant la saison touristique des expositions et manifestations autour d'artistes professionnels (peintres, photographes...)
 - o D'octobre à Mars : la grange sera à l'entière disposition de la commune et de ses associations qui l'utiliseront pour des événements ponctuels.

Ce projet est déjà inscrit au budget de la CCGC. Reste aujourd'hui à arbitrer les aménagements à réaliser et à estimer leur coût. Pour cela un appel d'offre sera prochainement lancé afin de sélectionner un maître d'œuvre et d'élaborer le projet en concertation entre les partenaires (commune et CCGC) et en relation avec les autorités compétentes (Architecte des Bâtiments de France).

Un nouveau site Internet communal est en cours de préparation :

Notre site actuel, hébergé par celui de la Communauté de Communes du Grand Chambord (CCGC), a été mis en place il y a 6 ans. A l'époque nous n'étions pas satisfaits car le cadre standardisé pour toutes les communes nous était imposé (chemins d'accès aux rubriques, couleurs, ...) et ne correspondait que partiellement à nos souhaits.

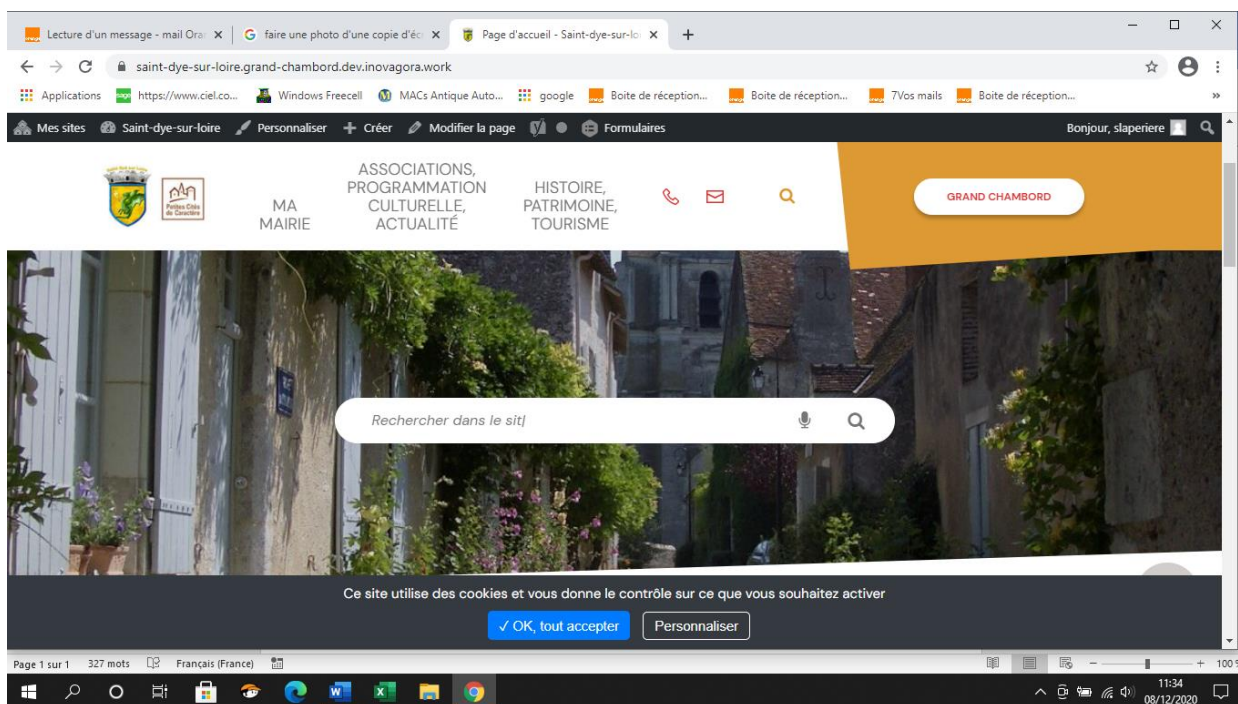
Aujourd'hui la CCGC procède à la refonte de son site et nous suivons le même processus, mais avec des outils plus modernes et avec de plus grands degrés de liberté. Ainsi, nous allons pouvoir insérer plus de photos, des vidéos, des liens vers d'autres sites ou vers des émissions de télévision parlant de Saint-Dyé. Nous pourrons aussi plus développer l'aspect histoire / patrimoine / tourisme. Les chemins d'accès aux rubriques seront plus simples, plus intuitifs.

C'est ce travail qui est actuellement en cours. Il est organisé autour de trois grandes rubriques :

- « Ma mairie » : informations pratiques, formalités, informations réglementaires, ...
- « Associations, programme culturel » : les associations et leur coordonnées (avec un lien vers leur site Internet quand il existe), l'agenda de toutes les manifestations qu'elles organisent sur la commune, les liens vers d'autres agenda qui peuvent exister (celui du Grand Chambord, de l'Office de Tourisme, ...)
- « Histoire, patrimoine et tourisme » : une introduction historique du village, l'évocation de l'association des « Petites Cités de Caractère », les plans de visite du village, et toutes les informations pratiques pour les touristes.

Ce gros travail est assuré par Stéphanie à la mairie. Il est déjà bien avancé mais va nécessiter encore un gros travail de relecture. Nous pensons pouvoir en faire la mise en ligne en janvier 2021, voir en février. Le site sera ensuite complété et mis à jour en fonction des événements.

Voici un exemple de ce que sera la page d'accueil (sur un fond d'images défilantes).



Nous demeurons sur le même portage que pour le précédant site : un hébergement gratuit sur la plateforme de la CCGC et seulement une participation aux frais de maintenance.

MISE EN GARDE DE L'ADIL 41 ESPACE CONSEIL FAIRE

Suite à de nombreux appels, l'ADIL 41 Espace Conseil Faire (ECF) souhaite mettre en garde les particuliers qui pourraient être démarchés par téléphone ou par courrier par des structures qui se revendiqueraient mandatées ou agréées par l'Etat ou des institutions, voire par l'ADIL.



Depuis juillet 2020, le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique est interdit.

Néanmoins, les appels téléphoniques se poursuivent sous divers prétextes : enquête sur la bonne exécution de travaux de rénovation énergétique, réalisation d'un diagnostic pour vérifier que le logement est sain ou non énergivore, organisme qui prétend accompagner les personnes pour les aider à financer leur projet, etc... Le démarchage peut également se faire sous forme de courrier. Le fait que des logos apparaissent sur un courrier n'est pas, en soi, un gage de sérieux. Un courrier envoyé à de nombreux habitants du Loir-et-Cher porte, par exemple, le logo d'Action Logement sans que l'organisme ait été mandaté par Action Logement, ni même qu'Action Logement ait autorisé cette utilisation frauduleuse.

Aucun démarchage n'est effectué par l'ADIL 41 ECF, par l'ANAH, par la Région Centre-Val de Loire ou par Action Logement sur le département. Dans tous les cas, si vous avez un projet concernant votre logement (isolation, mode de chauffage, énergies renouvelables, ...), contactez les conseillers en énergie de l'ADIL 41 ECF 41 qui vous renseigneront de manière neutre, gratuite et objective d'un point de vue technique, mais aussi financier, en vous indiquant toutes les aides mobilisables en fonction de votre situation personnelle.

Pour les contacter ou prendre un rendez-vous sur Blois ou sur l'une de leurs permanences, un seul numéro : 02 54 42 10 00

ADIL EIE 41 34 avenue Maunoury – cité administrative – porte C – 41000 BLOIS Tél. : 02 54 42 10 00 – Email : adileie41@wanadoo.fr – Site : www.adil41.org

Agenda des manifestations :

Voici un premier jet du calendrier des manifestations pour le premier semestre 2021 réalisé à partir des informations données par nos associations. Bien sûr tout cela peut encore bouger ou être complété.

CALENDRIER DES ANIMATIONS A SAINT-DYE-SUR-LOIRE EN 2021

Date animation	Association organisatrice	Description	
6 février	Tour et Détours	Pièce de théâtre de Tristan Bernard « le prétendant » interprété par la compagnie du Brigadier, mise en scène de Colette Goutas salle d'animation	payant
Jusqu'au 30 juillet 16 février	Maison de la Loire Maison de la Loire	Concours « Ecrire la Loire, à vos plumes »(Voir règlement) Ouverture de l'espace scénographique de la Maison de la Loire avec nouveau livret jeu accompagnant la visite	gratuit
24 février	Maison de la Loire	Atelier « Tous aux abris »	payant
Du 1 ^{er} au 5 mars	Maison de la Loire	Stage « la nature en hiver »	payant
6 mars	Tour et Détours	Théâtre par la troupe de Mont-prés-Chambord	payant
20 mars	Maison de la Loire	17 ^{ème} Nuit de la chouette	payant
28 mars	Tour et Détours	Lecture de François Raoul-Duval Flaubert « Bouvard et Pécuchet » Salle d'animation	gratuit
4 avril	Comité des Fêtes	Chasse aux œufs de Pâques jardin Maison de la Loire	gratuit
24 avril	Tour et Détours	Visite guidée du village avec dégustation	payant
Avril à juin	Tour et Détours	Exposition des peintures de François JULLIEN tour porche	gratuit
25 avril	Les amis de la Fête	Fête de la Saint-Dyé	
28 avril	Maison de la Loire	Chasse au trésor	payant
Du 4 au 7 mai	Maison de la Loire	Stage apprenti naturaliste	payant
7 mai	Tour et Détours	Spectacle « Troc d'histoires » de Jeannette Carrière dans un jardin	payant
8 mai	Comité des fêtes	Brocante au stade de foot	gratuit
15 mai	Tour et Détours	Visite guidée du village avec dégustation	payant
15 mai	Tour et Détours et festillésime 41	Nuit des musées : théâtre burlesque et familial « chaque chose en son temps » de la compagnie Jean et Faustin	Payant
Du 4 juin au 4 septembre	Maison de la Loire	Descente crépusculaire de Loire en canoë (Chaque vendredi soir)	payant
6 juin	Maison de la Loire	Découverte de la « petite Loire »	gratuit
12 juin (en soirée)	Maison de la Loire	Contes et légendes de la Loire	payant
14 juin	Les Amis de la fête et Tour et Détours	Concert de Gospel du groupe « Yes Lord » de Vendôme à l'église	payant
De mi-juin à mi-août	Association GRIFE	Exposition sur le thème de « la Loire » tour porche église	
19 juin	Tour et Détours	Visite guidée du village avec dégustation	payant
19 Juin	Comité des fêtes	Marché semi-nocturne	
27 juin	Maison de la Loire	Découverte des odonates (libellules)	payant

Mairie de Saint Dyé sur Loire
75 rue Nationale
41500 Saint Dyé sur Loire
Téléphone : 02-54-81-60-46
Email : mairiestdyesurloire41@wanadoo.fr

Commune éditrice : Saint Dyé sur Loire – 41500
Directeur de publication : Didier HEITZ
Responsable de la rédaction : Dominique LABEDAN
Crédits photos : JM. Miceli, L. Labedan
Date de parution : décembre 2020